Registre d'informations sur le fonctionnement de la clinique vétérinaire d'Evrecy

Lieu d'exercice

Rue des cerisiers

14210 Evrecy

Contacts

- **Par Téléphone** : 02 31 80 99 00
- **Par mail** : contactclient@vetanimalia.fr
  (La boite mail n'est consultée qu'une fois par jour). Pour toute demande d'informations, préférer le contact téléphonique

Forme juridique

SEL Animalia

Nos horaires d'ouverture :

Consultations sur rendez-vous du :

- Lundi au vendredi : 8h-12h15 et de 13h30 à 19h
- Le samedi : 8h-12h et de 13h30 à 18h

Nouveau : Prise de rendez-vous en ligne sur le site **www.vetanimalia.fr**

En dehors de ces horaires et/ou en cas d'urgence, contacter le 02 31 80 99 00

Modalités de règlement :

Règlements comptants

- Carte bancaire
- Chèques
- Espèces

Les tarifs :

Les tarifs sont disponibles sur simple demande auprès de l'accueil. Les tarifs des actes les plus fréquents sont également affichés en salle d'attente. Des devis détaillés et personnalisés peuvent être établis lors d'une consultation médicale avec un de nos vétérinaires.

Pour toute question sur le déroulement des soins, les modalités de prise en charge de votre animal ou sur les tarifs effectués n'hésitez pas à nous contacter.

L’équipe de la clinique :

Nos vétérinaires :

Dr Sandrine MARETTE

Diplômée de l’école vétérinaire de Maisons-Alfort 1999

Dr Anne-Sophie LALANDE

Diplômée de l’école vétérinaire de Nantes 2008

Dr Hélène LEMOINE

Diplômée de l’école vétérinaire de Nantes 2009

Dr Claire BASTIN

Diplômée de l’école vétérinaire de Nantes 2014

Dr Inès VIGOT

Nos auxiliaires de santé vétérinaire :

Muriel

Aurélie

Annie

Séverine

Angélique

Les prestations de la clinique :

L'activité de notre clinique est dédiée à la médecine et chirurgie des animaux de compagnie.

Nous proposons :

- Consultations de médecine
- Chirurgie : convenance, tissu mou, orthopédique, neurochirurgie…
- Laboratoires d'analyses sanguines, urinaires, cytologiques…
- Imagerie : Radiographie, échographie
- Hospitalisation
- Soins d'urgence
- Conseils nutritionnels

Les animaux hospitalisés sont sous la surveillance de notre équipe médicale sur les heures d'ouverture de la clinique. En dehors des heures d'ouverture, une surveillance à distance est possible par une caméra sécurisée à usage interne.

Notre clinique propose différents services, afin de mettre à la disposition de nos patients un plateau technique le plus complet possible, dans un but de prévention, de diagnostic, de soins et de confort.

1. Les salles de consultation

La clinique compte 3 salles de consultation, toutes agencées de la même façon :

- Une table d'examen avec son plateau de pesée
- Un réfrigérateur pour la conservation des médicaments
- Du matériel d'aide à l'examen clinique comme un otoscope, un ophtalmoscope, un stéthoscope…
- Un bureau informatisé, avec un ordinateur relié au réseau de la clinique en lien avec les analyseurs, l'appareil de radio et l'échographe. L'ensemble est géré par un logiciel de gestion qui permet la consultation et la mise à jour de la fiche du patient.

2. L’espace d’accueil, de vente et les salles d’attente

Vous pouvez prendre un rendez-vous, demander des conseils, déposer et/ou récupérer votre animal et faire vos achats. Au sein de l’espace de vente, nous mettons à votre disposition :

- Les produits d’hygiène quotidienne (shampoings, nettoyants oculaires et auriculaires…)
- Les produits de prévention (anti-puces, anti-tiques, antitartre…) et les conseils d’utilisation de ces produits
- Les aliments : physiologique et diététique de qualité premium à des prix compétitifs
- Des jouets, des laisses, des colliers, divers accessoires…

Produits d’hygiène

L’alimentation

Les accessoires (qui varient en fonction du thème du mois)

Des conseils saisonniers ainsi que des informations sur la prévention sont visibles dans les salles d'attente (notamment sur les écrans d'informations).

Nouveau, il existe désormais une salle d'attente réservée aux chats

3. La salle de chirurgie

La clinique offre un service de chirurgie complet en faisant intervenir, si besoin, des chirurgiens itinérants de « Synervet », avec des délais d'attente les plus courts possibles :

- **Chirurgies dites de convenance :** stérilisations, castrations…
- **Chirurgies abdominales :** entérotomie, entérectomie, splénectomie, cystotomie, lobectomie hépatique…
- **Chirurgie orthopédique :** ostéosynthèse, rupture des ligaments croisés, résection tête-col fémoral…
- **Chirurgie thoracique :** hernie diaphragmatique, perforation thoracique, lobectomie pulmonaire...
- **Neurochirurgie :** hernie discale…
- **Chirurgie d'urgence :** césarienne, torsion d'estomac, hémorragie interne…
- **Chirurgie oncologique**
- **Chirurgie buccodentaire :** détartrage, extraction et soins dentaires

Afin de travailler dans les meilleures conditions de sécurité, nous avons à notre disposition deux systèmes d'anesthésie : **l'anesthésie fixe** (avec de nombreuses molécules disponibles) et une **anesthésie gazeuse**.

<u>Nous disposons également d'un service de suivi de l'anesthésie :</u>

- Un électrocardiogramme
- Un appareil pour le suivi des apnées
- Un service de réanimation (appareil de ventilation assistée)

Quel que soit le type d'anesthésie choisie, un examen clinique est effectué systématiquement avant l'intervention. Il peut être demandé des examens sanguins ou radiologiques pré-anesthésiques, afin de limiter les risques anesthésiques.

La gestion de la douleur est également une préoccupation de toute l'équipe. En effet, nous disposons de diverses molécules antalgiques, utilisées lors de l'intervention ou après celle-ci, qui permettent de gérer la douleur opératoire afin d'augmenter le confort de votre animal. De plus, une gestion optimale de l'analgésie permet d'améliorer la récupération de votre animal.

N'hésitez pas à nous interroger sur les différentes chirurgies réalisables dans notre structure

4. Notre laboratoire

Nous avons à notre disposition des analyseurs qui nous permettent d'obtenir des résultats rapides et fiables.

- Appareil d'hématologie : Numération formule sanguine
- Appareil de biochimie : Bilan rénal, hépatique, bilan pré-opératoire, dosages hormonaux…
- Tests sérologiques (parvovirose, sida, leucose…)

La collaboration avec certains laboratoires extérieurs peut aussi nous être nécessaire pour :

- La recherche d'agents pathogènes spécifiques
- Le diagnostic des maladies héréditaires à prédisposition raciale
- Les analyses histologiques
- La détection des allergies et à la mise en place d'une désensibilisation

Microscope optique

- Frottis sanguins ou vaginaux
- Examen du culot urinaire
- Cytologies cutanés et auriculaires

  (écouvillon, calque, raclage, ponction de masse)

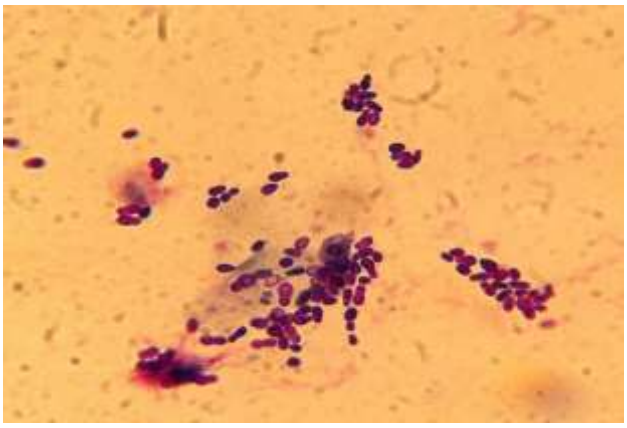

Otite à Malassezia

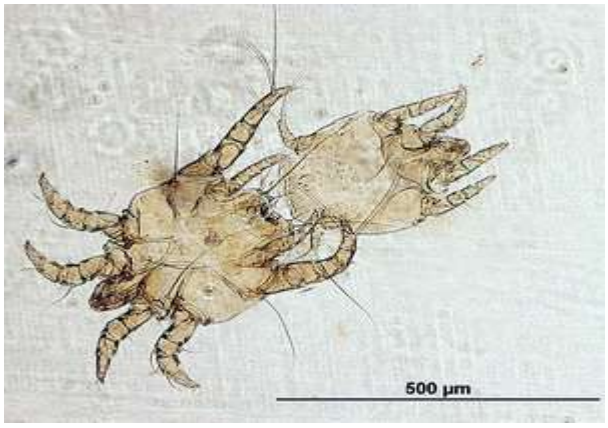

Gale d'oreille

Electrocardiogramme

Mesure et évaluation du rythme cardiaque

Tensiometre

Mesure de la pression artérielle

Réfractomètre

Mesures des densités liquidiennes : urine, épanchement…

5. La salle d'imagerie

- **Appareil radiographique numérique**

La qualité, l'interprétation et le stockage des radiographies sont améliorés grâce au numérique.

Cette pièce nécessite le port d'un équipement particulier et est strictement réservée à l'usage du personnel.

L'hospitalisation et la sédation des animaux peuvent être indispensables à la réalisation de certains clichés.

- **Echographe**

  - Echocardiographie
  - Echographie abdominale et thoracique
  - Diagnostic et suivi de gestation
  - Ponction d'organes, de masses ou d'épanchements (pleural, abdominal…)
  - Biopsies échoguidées
  - Cystocenthèse (prise d'urine)

6. La salle de soins

Cette salle nous permet d'effectuer les examens complémentaires et le suivi des animaux hospitalisés.

Certains actes nécessitent un plateau technique particulier (séance de chimiothérapie, prise de sang, pansements, ponctions, transfusion…)

Dans cette salle, nous sommes aussi équipés d'une baignoire qui nous permet la réalisation des shampoings. Combinée à l'utilisation de notre détartreur nous pouvons réaliser des actes de dentisterie (détartrages, extractions dentaires, limages dentaires chez les lapins, cochons d'inde…).

7. Les chenils

L'hospitalisation des animaux peut être nécessaire sur la journée pour permettre la réalisation des examens complémentaires ou des chirurgies de convenance, ou pour une durée plus longue pour des raisons médicales. La fluidothérapie et l'aérosolthérapie sont ainsi possibles.

Quand leur état clinique le permet, les animaux hospitalisés sont sortis régulièrement par nos infirmières en extérieur

Une pièce est réservée aux animaux potentiellement contagieux

Nous pouvons assurer des soins intensifs à vos animaux quand leur état le nécessite grâce à des équipements adaptés (lampe chauffante, tapis chauffant, couveuse, cage à oxygène…)

Couveuse

Aerosoltherapie

La clinique est équipée d'un système de vidéosurveillance permettant de surveiller les animaux à distance.

8. La salle d'urgence

Située au carrefour de la zone publique (salles de consultation, salle d'attente, accueil…) et de la zone réservée (salle d'imagerie, salle de chirurgie, salle de soins, chenil, laboratoire…), elle nous permet d'accueillir dans les meilleures conditions les animaux amenés en urgence. Grâce à un plateau technique mobile, nous pouvons agir plus rapidement et poursuivre les soins de ces animaux dans la salle de soins.

Afin d'accorder à nos patients toute l'attention requise, la clinique reçoit ses patients sur rendez-vous :

- De 8h à 12h et de 13h30 à 19h du **lundi** au **vendredi**
- De 8h à 12h et de 13h30 à 18h le **samedi**

Cependant les cas d'urgence sont admis en tout temps pendant nos heures d'ouverture, mais il est préférable de nous contacter avant votre arrivée afin de vous recevoir dans les meilleures conditions.

En dehors des horaires d'ouverture, de 19h à 8h, une plateforme téléphonique, gérée par une équipe de vétérinaires, est à votre écoute pour vous conseiller.

En cas d'urgence nécessitant une consultation, les coordonnées de la ***clinique du Cèdre à Epron*** vous seront indiquées.

Le dimanche et les jours fériés de 8h à 19h, un vétérinaire de la structure est d'astreinte téléphonique, il pourra vous renseigner et vous recevoir en urgence, si besoin.

9. Les services

Nos ASV sont à votre disposition pour différents services :

- Calculs de ration alimentaire adaptée à votre animal
- Courbe de poids, courbe de croissance, plans de vermifugation et de vaccination…
- « Coaching obésité » : mis en place début 2013, afin de vous aider à faire maigrir votre animal s'il en a besoin. C'est un suivi régulier de son poids et de ses mensurations ainsi qu'une adaptation de sa ration à ses besoins. Ce service gratuit est proposé pour l'achat de l'alimentation au sein de la clinique.
- Conseils et modes d'emploi de nos produits (antiparasitaires externes, vermifuges…)
- Conseils d'élevage et d'éducation
- **Animation de nos ateliers à thème :**
    - Le bien-être et l'hygiène du chiot
    - Les urgences
    - Le bien-être du chat
    - Les bons gestes avec ton chien (réservé aux enfants de 6 à 12 ans)

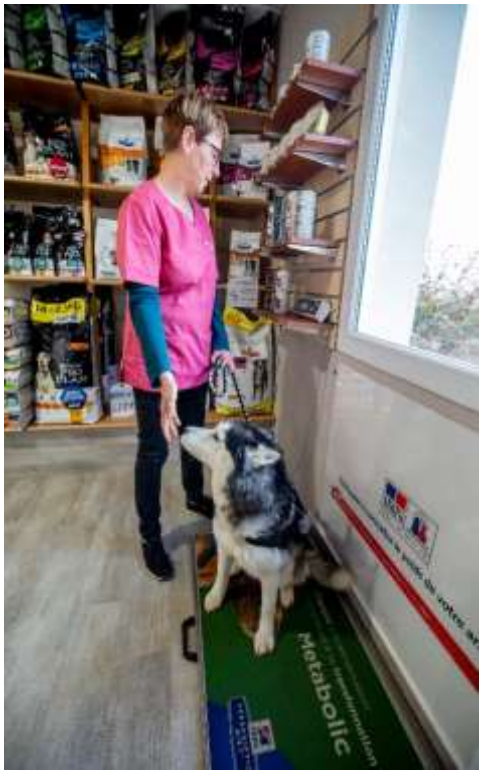

Coaching obésité :

Falcon : Border collie

Avant **39,400 kg**

Après **35 kg**

En résumé :

En cas d'urgence un n° de téléphone, le 02 31 80 99 00 et laissez-vous guider.

Compagnie d'Assurance en charge de la Responsabilité Civile Professionnelle :

Allianz

Nathalie Delaunay

Agence Bayeux Saint Jean

2 chemin St Julien

14400 Bayeux

Gestion des données personnelles :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 Janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Docteurs Marette et Lalande.

Les vétérinaires sont soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire, selon les conditions prévues par la loi.

Gestion des litiges :

Conformément à l'article L152-1 du code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous révélons l'adresse internet suivante :

mediateur-conso@veterinaire.fr

Toute l'équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions. En cas d'incompréhension ou de malentendus, vous pouvez contacter une des deux vétérinaires responsables de la clinique, Dr Marette ou Dr Lalande. Si notre prestation ne vous a pas satisfait, nous vous invitons à prendre contact avec nous, et nous répondrons aux questions que vous vous posez.

Si malgré tout, nous n'avons pas pu répondre à vos questions et que vous vous estimez lésés vous pouvez contacter le conciliateur auprès de l'Ordre Vétérinaire de Normandie :

Téléphone : 02 31 52 11 01

Mail : cro.normandie@veterinaire.fr

Gestion des animaux perdus ou trouvés :

Vous avez perdu un animal ?

- Contactez les vétérinaires aux alentours
- Contactez les refuges et la fourrière de votre région
- Mettez des affiches avec photo dans les commerces
- Faites une déclaration de perte auprès du commissariat ou de la gendarmerie, Icad
- Signalez sa disparition sur le site Pet alet : www.petalert.fr ou via leur page Facebook

Vous avez trouvé un animal ?

S'il s'agit d'un chien ou d'un chat portant un collier ou une médaille avec les coordonnées de son propriétaire, vous pouvez essayer de joindre ce dernier.

Si l'animal est identifié (tatouage ou puce), vous pouvez contacter la société I-CAD pour retrouver son maître, soit en contactant la gendarmerie ou un vétérinaire.

Vous pouvez aussi demander aux personnes alentour si elles connaissent l'animal et son propriétaire.

Contactez la mairie pour :

Avoir les coordonnées d'un service de ramassage qui pourra venir prendre en charge l'animal sur la voie publique,

Ou pour avoir les coordonnées de la fourrière qui pourra vérifier si l'animal est identifié par transpondeur (puce), rechercher son maître, et l'accueillir dans l'attente de le retrouver.

La nuit ou les jours fériés, vous obtiendrez le numéro d'urgence à contacter.

Vous pouvez aussi aller à la mairie où sont affichées en permanence ces coordonnées.

S'il s'agit d'un animal blessé

Contactez la mairie.

Si l'animal est blessé sur la voie publique, le service de ramassage indiqué par la mairie pourra le prendre en charge (voire, si besoin, les pompiers).

A la fourrière, les chiens ou chats blessés seront soignés par un vétérinaire.

En dehors des heures d'ouverture de la fourrière, le numéro d'urgence de la mairie m'orientera vers un vétérinaire, qui a signé une convention, et qui pourra soigner et hospitaliser l'animal en attendant sa prise en charge par la fourrière.

A défaut vous pouvez amener l'animal chez un vétérinaire proche, qui, s'il n'est pas le vétérinaire conventionné, me fera signer un formulaire de dépôt, s'il s'agit d'une espèce animale qu'il peut soigner. S'il ne le peut pas, il vous orientera vers un confrère qui le peut.

S'il s'agit d'un animal sauvage

Faites attention à n'être ni mordu ni griffé.

Ne manipulez ni les chauves-souris (risque de transmission de rage) ni les oisillons tombés du nid (mettez les juste à l'abri des prédateurs).

S'il s'agit d'une espèce protégée, prévenez l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), qui a seul pouvoir de décision, que l'animal soit blessé ou mort ;

S'il s'agit de gibier, prévenez le maire (éventuellement l'ONCFS) ; Dans les autres cas, contactez le **centre de soins à la faune sauvage** le plus proche.

Risque thérapeutique :

Tout acte, tout médicament comportent des effets positifs et des effets négatifs. Lors de la consultation nous décidons ensemble du choix des examens complémentaires les plus adaptés à la situation, ainsi que les thérapies disponibles. Le but du dialogue instauré est de faire les meilleurs choix et de peser la balance bénéfice/risque de chaque chose en faveur du patient qui est votre animal. Une confiance mutuelle est indispensable afin de prodiguer les soins les plus adaptés à votre compagnon.

Pour une prise en charge optimale un dialogue clair doit être instauré entre nous.

Gestion du décès :

Lors d'un décès, nous travaillons avec l'entreprise « Incinéris » localisée à Vimoutiers (61120)

Il existe différentes modalités d'incinération : l'incinération individuelle, avec restitution des cendres de l'animal, ou l'incinération collective. Nous mettons à votre disposition un catalogue si vous désirez choisir une urne décorative.

Nos obligations en matière de délivrance des médicaments

Nous ne pouvons pas délivrer un médicament sans voir votre animal. Nous avons, en effet, l'obligation de procéder à **l'examen clinique** de votre animal, avant de rédiger une ordonnance pour lui prescrire un traitement.

Nous pouvons prescrire un médicament humain pour votre chien s'il n'existe pas de médicament vétérinaire adapté au chien (ou à une autre espèce animale) permettant de traiter sa maladie. Toutefois, seul le pharmacien pourra alors délivrer ce médicament humain.

Nous ne sommes pas autorisés à vous délivrer un médicament sur présentation d'une ordonnance d'un autre vétérinaire qui exerce dans un autre cabinet ou clinique, car c'est interdit par le Code de la Santé Publique. En revanche, un pharmacien pourra délivrer un médicament vétérinaire sur présentation d'une ordonnance d'un vétérinaire.

Nous pouvons vous envoyer un médicament par la poste mais uniquement si le délai entre la consultation qui a motivé sa prescription et cet envoi ne dépasse pas 10 jours.

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettront de comprendre les règles strictes vous permettant d'obtenir le médicament vétérinaire dont votre animal a besoin, et pourquoi dans certains cas nous sommes dans l'obligation de refuser de vous délivrer un médicament même s'il connait bien votre animal.